

CLÉON MAG

Magazine d'informations municipales de la ville de Cléon - Hors-série spécial budget 2024

Le budget 2024

en 3 questions

à Frédéric Marche, Maire de Cléon, Conseiller Départemental et Mélanie Delacour, adjointe au Maire chargée de la politique de la ville, des finances et de l'aménagement urbain.



- **Comment avez-vous construit le budget 2024 ?**

Mélanie Delacour : Nous avons travaillé dès septembre 2023 avec les services municipaux. Nous avons une feuille de route avec trois objectifs : répondre aux besoins des cléonnais. Rechercher des nouvelles recettes pour financer nos projets. Interroger chaque dépense supplémentaire.

Frédéric Marche : En résumé, dépenser moins pour dépenser mieux tout en garantissant un bon niveau de service public aux habitants.

- **Avez-vous rencontré des difficultés ?**

Frédéric Marche : Nous avons une chance : notre gestion est saine. Nous gérons le budget de la ville comme le budget d'une famille. Nous n'avons donc pas beaucoup de dettes. Cela nous sert aujourd'hui. Nous pouvons emprunter sans difficultés pour financer nos investissements. D'autres communes ne peuvent plus le faire.

Mélanie Delacour : Nous avons cependant, comme tous les cléonnais, subi la hausse des coûts (électricité, chauffage, eau, assurances, etc.). Il a fallu intégrer ces dépenses. Tous les services ont fait des économies, nos partenaires également. Grâce à cet engagement, nous sommes arrivés à boucler un budget de transition.

- **Quelles sont les principaux points de ce budget ?**

Frédéric Marche : Nous maintenons un engagement fort pour nos priorités de mandat. Nous conservons un haut niveau de subvention aux associations sportives, culturelles et de loisirs. Nous poursuivons notre effort pour les solidarités envers les cléonnais les plus fragiles.

Mélanie Delacour : Nous empruntons uniquement pour financer des investissements d'avenir comme le futur pôle d'équipements ou la transformation de l'ancienne école Prévert en centre de loisirs. C'est de la dette utile pour préparer l'avenir.

CE QUE FAIT LA VILLE POUR VOUS

**FONCTIONNEMENT
10,08 M€**

**DÉPENSES ↘
BAISSE DE 5% (PAR RAPPORT À 2023)**

La ville de Cléon a fait face à une forte hausse des dépenses contraintes. Malgré ce contexte, la majorité municipale a su faire les choix nécessaires pour maîtriser la hausse des dépenses. Les actions menées ont été évaluées, les plus utiles et positives ont été reconduites. L'objectif reste le même : **dépenser moins tout en dépensant mieux.**

UN BUDGET MAÎTRISÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR

**RECETTES →
STABLES (PAR RAPPORT À 2023)**

Les recettes de la ville viennent majoritairement des impôts, taxes et des dotations de l'Etat. A Cléon, les impôts n'ont pas augmenté depuis 1995. De son côté, l'Etat a baissé les dotations à la ville.

La ville a donc fait des économies de gestion tout en garantissant un haut niveau de service aux cléonnais. Cela permet de poursuivre l'action municipale pour les solidarités sociales, éducatives et environnementales.

QUELQUES CHIFFRES

1,8 M€

AUTOFINANCEMENT

Grâce à sa bonne gestion la Ville de Cléon a dégagé un excédent de 4,1M€ à l'issue de l'année 2023.

184 465€

ASSOCIATIONS

La ville de Cléon octroie chaque année près de 185 000€ de subventions aux associations sportives, culturelles, sociales ou environnementales

847 000€

Le montant de la subvention accordée au Sillage.

684 500€

**+10 000€ (INVESTISSEMENT)
HORS ABONDEMENT CCAS**

Le montant de la subvention accordée à La Traverse, salle de spectacle de la Ville de Cléon au rayonnement national, voire international.

612 500€

(+ 26% PAR RAPPORT À 2023)

Le montant de la subvention versée au CCAS, acteur incontournable de l'accompagnement social des cléonnais.

16,7 M€

**INVESTISSEMENT
6,9 M€**

**DÉPENSES ↗
HAUSSE DE 8,95 % (PAR RAPPORT À 2023)**

Dans un contexte difficile imposant une maîtrise de la dépense publique, la Ville de Cléon souhaite néanmoins poursuivre un programme d'actions ambitieux pour le bien-être des Cléonnaises et des Cléonnais avec notamment le financement de travaux majeurs dans le cadre du NPNRU.

CONCRÉTISER LE RENOUVELLEMENT 3,5 M €

Nous poursuivons les opérations de renouvellement urbain. Nous rentrons dans la phase opérationnelle du pôle d'équipements et des voiries.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 150 K €

En multipliant les travaux de rénovation dans la ville, nous réduisons notre empreinte carbone.

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE 50 K €

En commençant les travaux de réhabilitation de l'Eglise Saint-Martin de Cléon.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ 200 K €

Nous achèverons la réalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux.

DÉVELOPPER LE SPORT 88 K €

Avec le renouvellement d'équipements sportifs (tennis, basket et boxe) et la transformation du Parc des Sports et des Loisirs.

AGIR POUR L'ÉDUCATION 54 K €

Avec la poursuite des programmes de travaux dans les écoles de Cléon. Des investissements pour améliorer les conditions d'apprentissage.

FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES 6 K €

La ville va entrer au capital de l'Agence locale de la transition énergétique Rouen Normandie (ALTERN), société publique locale pour accompagner les citoyens et communes dans la transition.

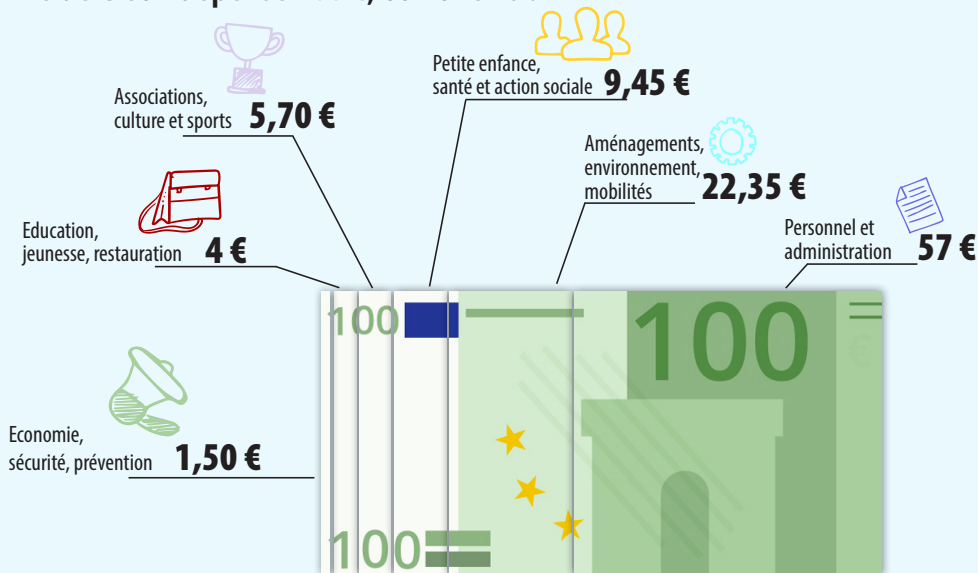
SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC 20 K €

En déployant de nouvelles caméras de vidéo-protection sur l'espace public. Un investissement nécessaire pour protéger les cléonnais.

k€ = kilo-euro (1000 euros)
M€ = million d'euros

* Fonctionnement et investissements,
la dette étant à part

Lorsque la Ville de Cléon dépense 100 €, où vont-ils ?



La dette de la commune c'est l'ensemble de ses emprunts. Une ville ne peut pas être en déficit. Elle emprunte uniquement pour financer ses investissements.

À Cléon, la dette par habitant est de 354,51 € contre 744 € pour les communes qui ont la même population. Cléon est donc bien gérée.

Liste « Ensemble Réinventons Cléon »

Dans notre Tribune de mars nous dénonçons les menaces de municipalisation de toutes les activités du Sillage. Jusqu'au bout, nous avons démonté l'argumentation inexacte du Maire et de son Bureau. Mais le Conseil Municipal a pris la décision de priver de ressources une association laïque et démocratique qui enrichissait la vie locale depuis bientôt 50ans. Une association - fusion de l'Amicale Laïque et de Bobby Lapointe - forte d'une expérience considérable dans ses domaines d'intervention, et qui avait su répondre à toutes les exigences (dont économiques). Toutes, sauf l'ordre - formulé pour l'abattre - de perpétuer l'animation d'un Service Jeunesse. C'est à dire, de dépenser 150 000€/an (chiffre municipal) sans contrepartie financière. Soyons sérieux, cette municipalisation est une manœuvre politicienne visant à satisfaire l'électorat qui percevait mal l'action menée par Bobby Lapointe en faveur des habitants de Cléon-Sud. C'est cette motivation symbolique qui conduit aussi à prévoir la destruction follement onéreuse, d'un bâtiment bien construit, entretenu, et récemment doté d'une toiture végétalisée. Un établissement modulable, aux nombreuses qualités (cuisine professionnelle, salles d'activité, de réunions et bureaux, pièce insonorisée etc.) qui permettraient de lui attribuer d'autres vocations que celle de Centre Social, dans le cadre du renouvellement urbain. Lesquelles ? Et bien... la Salle des Fêtes est digne ? La salle de répétition musicale inutile ? Ainsi qu'une véritable maison des associations ? Peut-on, aujourd'hui, supprimer un atelier de réparation des objets de la vie quotidienne ? Où met-on à disposition des Cléonnais des outils de création numériques (imprimante 3D) etc. ?

Nous y reviendrons, l'élan de Cléon est artificiellement brisé.

Laetitia Lefebvre-Bellegueulle, Evelynne Leriche, Marc Bourreau

Liste « Cléon, il est temps d'agir »

La récente validation du budget primitif par la majorité municipale soulève des questions cruciales quant à la direction prise par notre commune, comptant moins de 6000 habitants. Si les investissements massifs en rénovation urbaine sont annoncés avec enthousiasme, il est impératif d'examiner de manière critique les politiques sous-jacentes et leur cohérence avec les besoins réels de la population. Certes, la modernisation des infrastructures et l'embellissement des quartiers sont des objectifs louables. Cependant, il est nécessaire de se demander si ces projets sont réellement prioritaires par rapport aux autres besoins de la commune. La question de la transparence dans l'allocation des ressources et de la consultation citoyenne mérite d'être soulevée, surtout lorsque les fonds publics sont engagés à une si grande échelle. La mise en avant de l'inclusion sociale dans ce budget primitif semble parfois contradictoire avec les choix opérés. Si personne ne doit être mis de côté, comment expliquer alors certaines décisions qui pourraient avoir un impact disproportionné sur les populations les plus vulnérables ? Il est impératif que les politiques sociales ne soient pas reléguées au second plan ! Nous devons nous assurer que chaque euro dépensé soit justifié et contribue véritablement au bien-être de tous les habitants de notre commune. En conclusion, si le budget primitif validé par la majorité municipale met en avant des investissements significatifs en rénovation urbaine, il est essentiel de rester critique et vigilant. La cohérence entre les objectifs affichés et les actions entreprises doit être constamment évaluée pour garantir une gestion responsable et équitable des ressources publiques.

Ibrahim et Clélia